

Dives-sur-Mer

Le maire s'oppose à la fermeture de classe

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 24 février 2017

271 mots



Le 8 février, les élus étaient devant le rectorat pour protester contre la fermeture de la classe de première SEN (Systèmes électroniques numériques). - Crédit Ouest-France.

Face au peu de réactions des élus à l'annonce du départ de la classe de 1^{re} (*Ouest-France* du 23 février), la mairie de Dives a tenu à dire son engagement auprès des enseignants et parents d'élèves touchés. Le maire, Pierre Mouraret, a rappelé « qu'il était mercredi 8 février avec les enseignants des lycées professionnels, du lycée Jean-Jooris et les élèves de la section Systèmes électroniques numériques (SEN) pour leur apporter son soutien et pour s'opposer à la décision de transférer l'ensemble des classes de 1^{re} de SEN de l'Académie vers le lycée Charles-Tellier de Condé-sur-Noireau. » Pour lui, « cette décision brutale et précipitée a été prise en décembre et actée un mois plus tard, sans aucune concertation avec les parents d'élèves, les enseignants et les conseils d'administration des établissements, ce qui est inacceptable ».

C'est pourquoi Pierre Mouraret proposera lors du conseil municipal, ce vendredi, d'écrire au président du conseil régional et au recteur d'académie « afin qu'ils organisent, le plus rapidement possible, avec les enseignants, les élèves du lycée Jooris et les élus, une table ronde sur l'avenir de la filière SEN à Dives-sur-Mer ».

Corinne PRINTEMPS.